

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Séance du Conseil Municipal du jeudi 04 mars 2021**

Élus :	33	L'an deux mille vingt et un, le quatre mars ; le Conseil Municipal de la ville de Mions, légalement convoqué le vingt-six février deux mille vingt et un, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Claude COHEN, Maire.
Présents :	25	
Absents :	8	
Pouvoirs :	7	
Votants :	32	
Présents :		Claude COHEN, Anne-Bénédicte FONTVIEILLE, Julien GUIGUET, Nathalie HORNERO, Mickaël PACCAUD, Josiane GRENIER-FOUADE, Jean-Michel SAPONARA, Josée CORDIER, Nicolas ANDRIES, Jean LANG, Elodie CAYER-BARRIOZ, Céline BERNARD, Alain CHAMBRAGNE, Yvain MOREAU, Jacky MEUNIER, Julien HEMON, Jean-François CALVO, Anna MIGNOZZI, Francis MENA, Sophie SPENNATO, Bruno VANANTY, Yves PARRET, Laure HUGONET, Ivan CATTANEO, Sylvie BENVENUTO
Absents :		Aline BERRUYER
Absents ayant laissés procurations :		Audrey LEGER à Jean-François CALVO Patrick TUR à Julien GUIGUET Claudie LINOSSIER à Céline BERNARD Christine BARROT à Claude COHEN Régine MANOLIOS à Jean-Michel SAPONARA Suzanne LAUBER à Josiane GRENIER-FOUADE Radomir TRIFUNOVIC à Mickaël PACCAUD
Secrétaire de séance :		Jean-Michel SAPONARA

**Délibération n° 0\_DL\_2021\_026**

**Objet** : Subvention pour l'acquisition de dispositifs de lutte contre le moustique tigre pour l'année 2021

**Rapporteur** : Julien GUIGUET

Dans le cadre du plan de lutte contre la propagation du moustique tigre, la ville de Mions souhaite inciter les habitants à s'engager dans une démarche collective responsable. Lancé en 2019, ce plan prévoit une campagne de communication et le renouvellement de la subvention destinée à l'acquisition de pièges à moustiques par les Miolands.

Après une première campagne en 2020 avec l'installation de 30 dispositifs pièges dans les différents sites communaux et de 11 bornes connectées Qista, l'investissement de la ville se poursuivra en 2021 par :

- L'acquisition de 5 appareils de type Qista à positionner sur des lieux stratégiques, pour compléter le maillage de la ville sur les zones non encore couvertes.

La ville propose de financer 50 % du prix d'achat d'un dispositif piège à moustiques par les Miolands dans la limite de 70 € par dispositif, le coût restant étant à la charge des particuliers. Le budget pour cette opération est de 10 000 €. En 2020, 302 foyers Miolands ont bénéficié de cette subvention.

Les conditions pour prétendre à cette aide :

- Fournir un justificatif de domicile (à Mions) datant de moins de trois mois à compter de la demande de subvention pour l'année 2021.

- Remplir un dossier de demande d'aide financière auprès du service développement durable (disponible sur le site Internet de la ville).
- Chaque foyer (déclaré à la même adresse) ne pourra bénéficier que d'une seule fois de ce dispositif de subvention.

La ville propose enfin de financer à hauteur de 500 €, l'acquisition de bornes connectées type Qista (anti-moustiques) pour 10 lotissements ou copropriétés, soit un montant global de 5 000 €.

Les conditions pour prétendre à cette aide :

- Tout lotissement ou copropriété situé sur la commune de Mions, disposant d'une association syndicale ou équivalente au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Remplir un dossier de demande d'aide financière auprès du service développement durable (disponible sur le site Internet de la ville).
- Accepter de partager les données collectées avec la ville de Mions.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la création de cette subvention à destination des Miolands selon les modalités détaillées ci-dessus.

- **DIT** que la dépense afférente sera inscrite à l'article 6574 du budget 2021 de la commune.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Claude COHEN